**Mise à jour de l’analyse commune pays du Niger**

*Décembre 2023*

**Bureau de la Coordination des Nations Unies- Niger**

**Sommaire**

[**Sigles et abréviations** 2](#_Toc153984153)

[**I.** **Introduction** 5](#_Toc153984154)

[**II.** **Rappel du Contexte du Niger avant le 26 Juillet 2023** 5](#_Toc153984155)

[**III.** **Description de la situation politique du Pays** 6](#_Toc153984156)

[**IV.** **État des lieux de la situation économique, sociale et régionale** 7](#_Toc153984157)

[**IV.1 État des lieux de la situation économique** 7](#_Toc153984158)

[**IV.2 État des lieux de la situation sociale** 8](#_Toc153984159)

[**IV.3 État des lieux de la situation sous régionale** 9](#_Toc153984160)

[**V.** **Les potentiels impacts de la crise politique sur les ODD et le mode opératoire du Système des Nations au Niger (Développement, humanitaire, paix et sécurité)** 10](#_Toc153984161)

[**V.1 Développement:** 10](#_Toc153984162)

[**V.2 Gouvernance, Paix et Sécurité :** 13](#_Toc153984163)

[**V.3 Humanitaire** 14](#_Toc153984164)

[**VI.** I**mpact sur les droits de l’homme et le genre** 16](#_Toc153984165)

[**VI.1 Impact sur les Droits de l'Homme (ODD 16 : Paix, Justice et Institutions Efficaces) :** 16](#_Toc153984166)

[**VI.2 Impact sur le Genre (ODD 5 : Égalité des Sexes) :** 17](#_Toc153984167)

[**VII. Analyse des scénarii de sortie de crise et les recommandations pour l’équipe pays du Niger** 17](#_Toc153984168)

[**VIII. Conclusion et recommandations** 19](#_Toc153984169)

# **Sigles et abréviations**

* ACP : Analyse commune Pays
* ARSM : Autorité de Régulation du Secteur de la Microfinance
* AES : Alliance des États du Sahel
* BCEAO : Banque Central des Etats de l’Afrique de l’Ouest
* BIT : Bureau International du Travail
* CEDEAO : Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest
* COLDEFF : Commission nationale de Lutte contre la Délinquance Economique, Financière et Fiscale
* CH : Cadre Harmonise
* CNSP : Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie
* CNDH : Commission Nationale des Droits Humains
* EPU : Examen Périodique Universelle
* EME : Émetteurs de Monnaie électronique
* FDS : Forces de Défense et de Sécurité
* FMI : Fonds Monétaire International
* GANE : Groupes armés non-étatiques
* INS : Institut National de la Statistique du Niger
* IMF : Institutions de Microfinances
* MAG : Malnutrition aiguë globale
* MAS : malnutrition aiguë sévère
* ODD : Objectifs de développement durable
* ONGs : Organisations non-gouvernementales
* ONU : Organisation des Nations Unies
* OSC : Organisations de la société civile
* PAM : Programme Alimentaire Mondiale
* PBF : Peace Bulding Fund
* PCC : Plan-cadre de Coopération
* PIB : Produit Intérieur Brut
* PME : Petites et moyennes entreprises
* PMT : Programme Management Team
* PRSP : Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie
* SFN : Services financiers numériques
* SNFI : Système National de la Finance Inclusive
* STA : Sociétés de transfert d’argent
* SFD : Services financiers décentralisés
* TBS : Taux brut de scolarisation
* UE : Union Européenne
* UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine

**RESUME EXECUTIF**

La mise à jour de l’Analyse Commune Pays (ACP) du Niger intervient dans un contexte politique difficile avec le changement anticonstitutionnel intervenu le 26 Juillet 2023 et l’annonce de la prise de pouvoir par le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP). Contrairement à la précédente ACP qui a été élaborée après des consultations profondes avec des institutions internationales et nationales, y compris différents ministères et institutions étatiques, les Organisations de la société civile (OSC), cette mise à jour s’est faite sous la supervision de l’équipe du Bureau de la Coordination des Nations Unies au Niger, avec les points focaux des différentes agences—résidentes et non-résidentes—des Nations Unies au Niger et en étroite collaboration avec l’équipe de la gestion des programmes ou Programme Management Team (PMT).

Pour rappel, l’ACP est un exercice obligatoire et essentiel qui a pour objet de « procéder à l’examen de la situation politique, économique, sociale, humanitaire et environnementale du pays, et d’apprécier les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l’agenda 2030 notamment les progrès accomplis vers l’atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), particulièrement en ce qui concerne les femmes, les filles et les groupes les plus vulnérables en application du principe « Ne laisser personne de côté ». Utilisant l’approche NEXUS, la mise à jour a mis en exergue les problèmes émergents et leurs différentes causes, les défis et opportunités du Niger depuis l’élaboration du précédent.

Aux termes de cet exercice inclusif et participatif, les points saillants suivants sont à noter :

**Sur le plan macroéconomique**, il est envisagé un ralentissement de la croissance économique est prévu avec un taux de croissance estimé à 4,1% en 2023 contre 6,9% avant le coup d’État. Ce qui aura des impacts sur la prise en charge des besoins primaires des populations mais également celle des dépenses sécuritaires.

En outre, avec la baisse significative de ses recettes fiscales et non-fiscales, le Niger risque de faire face à d’autres défauts de paiements dans le futur si la crise perdure. En prévision de ces risques d’insolvabilité financière du pays, l’agence de notation Moody’s a dégradé la note du Niger de Ba à Caa. Du fait des sanctions, le Niger n’a plus accès au marché boursier de l’UEMOA pour financer une partie de son budget par la dette et une fois les sanctions levées, le pays empruntera à des taux d’intérêt plus élevés.

Relativement à la **situation politique**, le CNSP continue de consolider son pouvoir à travers la mobilisation populaire, le renforcement du partenariat avec des pays alignés politiquement, la reconnaissance progressive de son autorité par des partenaires traditionnels, la suspension d’institutions nationales, la création de nouvelles structures dépendantes du CNSP, des nominations à des postes clefs et, la suspension sine die de l’exercice des droits politiques. Un dialogue national annoncé en août 2023 est attendu pour fixer la durée de la transition politique ainsi que les orientations qui seront intégrées au Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP).

S’agissant du volet **gouvernance, paix et sécurité,** le processus de la décentralisation est relativement avancé au Niger en dépit de la faiblesse des capacités techniques et institutionnelles et de l’insuffisance de ressources financières et humaines au niveau local. L’adhésion de l’association des régions et des municipalités au CNSP a permis de préserver ces deux niveaux de représentations locales. A l’inverse, les gouverneurs des régions et les préfets des départements ont tous été remplacés par des personnels militaires dans la foulée des évènements de juillet. Depuis juillet, les activités politiques sont suspendues sur toute l’étendue du territoire bridant ainsi l’expression des droits individuels et collectifs, tandis qu’en raison de l’insécurité, l’état d’urgence demeure dans plusieurs départements de Tillaberi et Diffa. En outre, l’abrogation récente de la loi 2015-36 du 26 mai 2015 relative au trafic de migrants au Niger pourrait engendrer une recrudescence du trafic de migrants et occasionner davantage de vulnérabilités pour cers derniers.

S’agissant du volet **développement ou capital humain du NEXUS**, il faut noter :

* Pour **l’éducation**, la fermeture de plusieurs écoles du fait de la dégradation de la situation sécuritaire ces dernières années dans certaines zones du pays, notamment Tillabéry. En plus, le système éducatif nigérien est confronté à des défis infrastructurel et démographique qui risquent d’être exacerbés par la situation de crise politico-militaire dans laquelle se trouve le pays.
* Concernant la **santé**, en dépit des progrès notables réalisés ces dix dernières années, le système sanitaire nigérien continue d’être confronté à plusieurs défis, y compris l’accès aux soins de qualité, la persistance des maladies transmissibles et non transmissibles, la persistance des maladies à potentiel épidémique, la faiblesse de la couverture en assurance maladie et le défaut du financement du secteur. La crise politique actuelle est venue exacerber les problèmes existants avec la pénurie de médicaments due aux sanctions économiques et commerciales imposées par la CEDEAO.
* S’agissant du volet **humanitaire**, le Niger continue d’être confronté à plusieurs urgences humanitaires qui défient les capacités de réponse de l’État. L’insécurité dans certaines zones du pays, couplée à l’instabilité croissante dans les pays voisins entrainent un afflux de réfugiés et de déplacés internes. En outre, la crise politique et les sanctions économiques et commerciales ont eu des impacts néfastes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la situation des droits de l’homme et le genre.

Face à cela, une analyse des scénarii de sortie de crise a été faite dans le but de mieux préparer l’Equipe pays aux différentes éventualités et lui permettre d’anticiper dans sa planification stratégique pour l’année 2024 aux fins de continuer à poursuivre ses efforts envers la population nigérienne et à contribuer au renforcement du leadership des Nations Unies dans la région du Sahel. À la suite de cette analyse, le scénario le plus probable dégagé est celui d’une transition avec une reconnaissance du CNSP.

1. **Introduction**

La mise à jour de l’Analyse Commune Pays (ACP) du Niger s’élabore dans un contexte avec de crise politico-militaire, qui a débuté le 26 juillet 2023 avec la prise de pouvoir par le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP), dirigé par le Général Abdourahamane Tchiani. Cette prise de pouvoir a été suivie de la suspension de la constitution du pays et de toutes les institutions émanant de cette dernière.

Face à ce changement institutionnel, la Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) et d’autres partenaires au Développement ont imposé des sanctions économiques et financières, y compris la suspension de la fourniture de l’électricité au Niger par le Nigéria et aussi celle des appuis budgétaires et aides au développement.

En vue de poursuivre l’accompagnement du Niger dans les efforts de développement durable au bénéfice de sa population, le système des Nations Unies au Niger a élaboré, suivant une démarche participative et inclusive entre 2021 et 2022, une Analyse Commune Pays (ACP), qui a mis en exergue de façon indépendante, impartiale et objective, la situation économique, sociale, politique et environnementale du pays et guidé l’offre des Nations Unies pour le Niger, à travers le Plan-cadre de Coopération (PCC) 2023-2027. Sous la nouvelle réforme du Système des Nations, cet exercice est répété annuellement avec la prise en compte des problèmes émergents. Pour l’année 2023, il est conduit dans un contexte particulier marqué par le chamboulement anticonstitutionnel intervenu le 26 juillet. Son objectif est d’identifier les changements structurels qui nécessitent éventuellement une révision de l’offre programmatique mais également du mode opératoire des agences du système des Nations Unies au Niger.

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, une approche participative et inclusive a été adoptée sous la houlette du Bureau de la Coordination des Nations Unies au Niger et en étroite collaboration avec les membres de l’Equipe de la gestion des programmes ou Programme Management Team (PMT). Cette collaboration a permis de mettre en place une taskforce composée des points focaux des agences résidentes et non-résidentes du Niger et présidée par l’Économiste du Bureau de la Coordination.

1. **Rappel du Contexte du Niger avant le 26 Juillet 2023**

Pays enclavé du Sahel de plus de 25 millions d’habitants, le Niger est le sixième plus vaste[[1]](#footnote-1) pays d’Afrique frontalier avec six pays : l’Algérie au Nord-ouest, la Libye au Nord-Est, le Nigéria au Sud, le Bénin au Sud-ouest, le Mali et le Burkina-Faso à l’Ouest et le Tchad à l’Est. Il regorge d’énormes potentialités, notamment en termes de terres et de ressources naturelles et est caractérisé par l’extrême jeunesse de sa population[[2]](#footnote-2). En effet, le Niger enregistre une forte croissance démographique liée aux effets cumulés du taux élevé de la fécondité (6,2% en 2021) et une mortalité des enfants de moins de cinq ans en constante baisse, passant de 139‰ en 2010 à 123‰ en 2021[[3]](#footnote-3).

Dans le **domaine du Développement**, le Niger continue de faire face à des défis majeurs de développement accentués par la persistance de la crise sécuritaire et la vulnérabilité de son économie face aux effets du changement climatique. En outre, la conjoncture économique internationale marquée par le déclenchement de la guerre en Ukraine en février 2022, avec comme conséquences le renchérissement des prix des produits de premières nécessités, des intrants agricoles, de l’énergie et la hausse des taux d’intérêt sur les marchés financiers, a constitué un défi supplémentaire pour le pays. Ce **contexte de développement** a fini d’avoirune forte incidence sur la pauvreté qui touche environ 90,5% de la population et des inégalités observées sur le marché du travail[[4]](#footnote-4). À cela s’ajoute le fait que les personnes vivant avec un handicap (représentent 4,2% de la population) font souvent l'objet de stigmatisation et d'exclusion dans l’accès aux services sociaux de base et aux opportunités d’emploi. Ce qui se traduit par le classement au niveau mondial du Niger (189ième sur 191 pays) dans le dernier rapport sur l'indice de développement humain en 2022.

Au plan **humanitaire**, la situation est marquée par d’importants mouvements de populations[[5]](#footnote-5) principalement dans les régions de Tahoua et Tillabéry, du fait de l’insécurité qui reste un obstacle majeur pour l’accès des populations à leurs besoins primaires. Cela contribue à exacerber les besoins humanitaires dans un contexte mondial où les ressources financières sont limitées. Toutefois, les acteurs humanitaires ont pu assister environ 785 000 personnes au 31 mars 2023, soit 29% de la cible planifiée dans le plan de réponse humanitaire 2023. La réponse aux besoins de protection reste toujours un défi persistant pour le cluster protection, qui a enregistré le plus faible taux de réalisation avec seulement 3,3% de sa cible planifiée.

1. **Description de la situation politique du Pays**

À la suite du changement anticonstitutionnel intervenu le **26 juillet 2023**, avec la prise de pouvoir par le CNSP, il s’en est suivi une condamnation ferme de la part de communauté internationale, pour atteinte à la gouvernance démocratique, à la paix et à la stabilité au Niger, avec comme conséquence directe une suspension des aides financières au développement (appuis budgétaires et sécuritaires) de la France et de l’Union Européenne (UE), notamment.

Par ailleurs, un ultimatum a été lancé pour le retour à l’ordre constitutionnel dans les meilleurs délais, lors d’un sommet conjoint extraordinaire de la Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) et de l’Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) tenu à Abuja, le 30 juillet 2023 ; et qui a fini de prendre des sanctions économiques et commerciales, allant jusqu’à la suspension de toutes relations avec les pays membres de la communauté.

D’un autre côté, une vague de soutien s’est levée à l’intérieur du pays comme à l’extérieur pour dénoncer les sanctions imposées au Niger. Elle s’est traduite, notamment par la position ferme des gouvernements du Burkina et du Mali de refuser d’appliquer les sanctions imposées par la CEDEAO au Niger mais également par la création de l’Alliance des États du Sahel (AES) entre le Mali, le Burkina-Faso et le Niger en vue de renforcer leur coopération militaire.

En dépit de ces contraintes, le CNSP continue de consolider son pouvoir, avec notamment :

* La suspension de la constitution et de certaines institutions ;
* L’enclenchement de plusieurs procédures judiciaires, avec notamment la nomination de nouveaux magistrats à la Cour d’État pour traiter les litiges administratifs et fournir des avis juridiques indépendants au Gouvernement et au Parlement ;
* Des nominations stratégiques, notamment avec l’affectation de hauts responsables militaires aux gouvernorats et aux départements dans un but de stabiliser la situation sécuritaire dans certaines régions ;
* La mise en place d’une Commission nationale de Lutte contre la Délinquance Economique, Financière et Fiscale (COLDEFF), en octobre 2023.

Des perspectives ont également été annoncées, avec la conduite par le CNSP d’une période de transition de trois ans au maximum et l’organisation d’un forum national pour en décider de la date.

Même s’il n’existe pas à ce stade un plan de transition clair et par conséquent un assouplissement de la communauté internationale des sanctions infligées au pays, ni d'indications claires sur les dates de tenue du dialogue national pour convenir de la marche à suivre, le sommet ordinaire de la CEDEAO du **10 décembre 2023** a donné quelques lueurs d’espoir avec la reconnaissance du CNSP et la mise en place d’un comité de médiation composé du Togo, Sierra Leone et le Benin.

C’est dans ce contexte d’incertitude que le Système des Nations Unies au Niger opère depuis le 26 Juillet 2023 en attendant la résolution effective de cette crise politico-militaire. Cette actualisation de l’Analyse Commune Pays prend en compte non seulement les problèmes émergents depuis l’élaboration du dernier ACP 2021-2022 et ses causes, mais aussi les changements structurels notés aussi bien sur le plan économique, sociale et humanitaire du fait de la crise sur le Niger et leurs impacts potentiels sur les bénéficiaires ainsi que les modes opératoires des programmes du système des Nations Unies.

1. **État des lieux de la situation économique, sociale et régionale**

**IV.1 État des lieux de la situation économique**

Sur le plan **économique**, les principaux changements notés sont :

* **Une révision à la baisse du taux de croissance économique :** La prise du pouvoir par les militaires le 26 juillet 2023 a induit un changement radical au niveau des perspectives en termes de croissance du pays. En effet, le Fonds Monétaire international (FMI) prévoit un essoufflement de la croissance économique, en révisant sensiblement à la baisse sa prévision du taux de croissance en 2023 pour le Niger de 6,9% à 4,1%[[6]](#footnote-6). Toutefois, dans la perspective de l’exportation du pétrole brut par le gouvernement nigérien par le pipeline mis en place à cet effet, l’Institution prévoit un taux de croissance de 11,1% pour 2024.
* Une **tendance haussière du taux d’inflation**, avec une augmentation du niveau général des prix. Selon le FMI le taux d’inflation en 2023 est de 4,6% contre de 3% pour 2022. Les perspectives pour 2024 prévoient une montée jusqu’à 6,6%. Cette hausse est également constatée pour les biens de première nécessité. En effet, selon l'Institut National de la Statistique du Niger (INS), entre fin juillet et fin août 2023, les prix du riz et du sorgho ont augmenté de plus de 16%, suivis par ceux du blé et du maïs (12%), du mil (6,4%) et la viande (5,2%). Ce qui va impacter négativement le pouvoir d’achat des populations et ainsi contribuer à creuser la situation humanitaire déjà tendue dans le pays.
* Une **détérioration du déficit budgétaire**. Même si les perspectives du FMI sur cet indicateur prévoient une amélioration en 2023 à - 4,9% du PIB et – 4,1% en 2024 contre – 6,8% en 2022, une analyse conjointe de la Banque mondiale et du Programme Alimentaire Mondiale (PAM), indique que la suspension des aides au développement des partenaires au développement induirait un manque à gagner de 3,4% du PIB et de 3,05% concernant les appuis budgétaires. Par ailleurs, les contraintes de trésorerie y associées entraineraient une diminution de 40% du budget général de l’État ainsi que des retards dans le paiement des salaires des fonctionnaires de l’administration publique. À cela s’ajoute les restrictions de liquidités imposées par la BCEAO aux banques locales. Aujourd’hui, ces dernières ont de plus en plus de mal à satisfaire les besoins quotidiens de retrait de liquidité de leurs clients.
* **Au plan commercial**, on devra assister à une baisse drastique des recettes d’exportation du fait que, l’espace CEDEAO se trouve être le principal partenaire commercial du Niger et abrite en même temps les ports d’accès aux autres partenaires comme l’Europe (2ième partenaire commercial du pays). En effet les pays membres de la CEDEAO et l’Europe représente environ 80% des flux d’échanges commerciaux du Niger. Cette situation devrait contribuer à aggraver les difficultés de trésorerie de l’État nigérien et ainsi avoir un impact sur sa capacité à faire face à ses dépenses internes et aux échéances dues aux différents partenaires multilatéraux, dont la Banque mondiale et le FMI. Les conséquences directes de cette situation seraient la baisse des allocations budgétaires pour la prise en charge des besoins primaires des populations, notamment dans les domaines des services sociaux de base et la sécurité alimentaire.
* Sur la **dette publique**, le Niger a toujours géré avec prudence et responsabilité malgré l’accentuation des défis existants avec les chocs de la Covid-19 and la crise ukrainienne. En effet, en 2022, l’encours de la dette rapporté au PIB s’est établi à 50,0%[[7]](#footnote-7) contre 50,8% en 2021. Avant l’évènement du 26 juillet 2023, dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d’Endettement à Moyen Terme 2021–2023, le Niger devrait enregistrer un encours de la dette rapporté au PIB de 51,30%, ce qui est toujours en dessous du seuil communautaire de 70% de l’UEMOA et 60% du FMI pour les pays les moins avancés. Toutefois, avec les sanctions économiques imposées par la CEDEAO, le pays a enregistré en Août 2023 pour la première fois en 4 ans, un défaut de paiement de 12 milliards sur le marché boursier régional de UMOA-titres. Cela, cumulé avec la baisse significative de ses recettes fiscales et non-fiscales, le Niger risque de faire face à d’autres défauts de paiements dans le futur si la crise perdure. C’est en prévision de ces risques d’insolvabilité financière du pays, que l’agence de notation Moody’s a dégradé la note du pays de Ba[[8]](#footnote-8) à Caa[[9]](#footnote-9), ce qui signifie qu’au vu de son risque très élevé le Niger empruntera à des taux d’intérêt élevés sur le marché boursier.

**IV.2 État des lieux de la situation sociale**

Sur le plan **social**, les changements porteraient principalement sur :

* Une **paupérisation accrue de** la population. Le niveau de pauvreté dans la population a toujours été relativement élevé, malgré la baisse récente de l’incidence de pauvreté, passant de 45,4% à 40,8%. A noter que cette baisse n’a pas forcément impacter le nombre de pauvres. Au contraire, il s’est accru de près d’un million d’individus (EHCVM, 2018-2019). Cette situation est beaucoup plus prononcée dans le monde rural, où la pauvreté touche 46,8 % de la population, contre 11,8% en milieu urbain. Au niveau régional, les régions de Dosso (48,4%), Zinder (47,8%), Maradi (46,1%) et Tillabéry (42,3%) se situent au-dessus de la moyenne nationale. Avec les impacts des changements notés sur le plan économique, notamment avec le ralentissement des activités économiques, il faudra s’attendre à une aggravation de la situation, surtout pour les personnes vulnérables (les femmes et les jeunes).
* Un **déficit criard en termes d’opportunités d’emplois pour la population active**. La situation actuelle du pays risque d’être aggravée du fait du manque de perspectives claires sur la stabilité politique et le contexte d’insécurité noté dans certaines zones du pays, empêchant ainsi toutes velléités de mobilisation d’investissement à fort impact pour l’emploi. En effet, au Niger, le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est estimé à 7,9% (ERI/ESI (2017)[[10]](#footnote-10). Il est de 8,0% chez les hommes et de 7,7% chez les femmes. Il touche beaucoup plus les jeunes de 15-24 ans avec 17,3% que ceux âgés de 15-34 ans (12,2%). L’une des caractéristiques de l’économie nigérienne est l’ampleur du secteur informel qui emploie plus de 80% de la population.
* La **faiblesse de la couverture sociale**. Comme dans la plupart des pays africains, la couverture sociale reste trop faible au Niger pour réduire sensiblement les inégalités. Pourtant, le droit à la sécurité sociale est partie intégrante de la Déclaration Universelle des droits de l’homme (articles 22 et 25). Bien que le pays figure parmi ceux qui ont une faible couverture sociale, il a connu des avancées significatives avec un taux de couverture de 28,75% contre 3% dans les années antérieures[[11]](#footnote-11). Cependant, en matière d’assurance sociale, le système de couverture présente de réelles faiblesses, d’où la nécessité de l’étendre à travers la mise en place d’un système de couverture santé universelle. Cette situation risque d’être aggravée avec le ralentissement économique découlant des effets des sanctions infligées par la communauté internationale mais également de la faiblesse des institutions de régulation de ce secteur (faute de moyens pour leur fonctionnement).

**IV.3 État des lieux de la situation sous régionale**

A l’instar de l’économie mondiale, l’Afrique de l’Ouest a été touchée par les crises récentes, telles que les changements climatiques, la crise de la COVID-19 et les conséquences de la guerre en Ukraine, notamment les pressions inflationnistes qui en ont résulté. Selon le rapport d’Avril 2023 du Fonds Monétaire International (FMI) sur les *Perspectives de l’économie mondiale*, la performance économique de l’Afrique de l’Ouest a repris lentement en 2021, passant à 4,4 %, après la baisse à 0,6 % enregistrée en 2020, en raison de l’effet préjudiciable de la pandémie de COVID-19 sur l’économie. La crise de la guerre en Ukraine qui a suivi a davantage détérioré les perspectives de croissance de la région à travers son impact sur la demande mondiale et sur les prix des produits de base, des denrées alimentaires et des engrais. Le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de la région s’est établi à 4,5 % en 2022 et devrait augmenter légèrement pour atteindre 4,8 % et 6,1 % respectivement en 2023 et 2024.

Quant au taux d’inflation moyen de la sous-région d’Afrique de l’Ouest, il a dépassé les deux chiffres à partir de 2021, avec un taux d’inflation moyen de 10,3 % et de 12,8 % en 2022. Cette dynamique a été exacerbée dans tous les pays de la région par l’impact de la guerre en Ukraine sur les prix de l’énergie et des denrées alimentaires. Le taux d’inflation moyen devrait légèrement baisser à 11,0 % en 2023 et retrouver un niveau à un chiffre à 7,1 % en 2024.

Concernant les finances publiques, les estimations du FMI (Perspectives de l’économie mondiale, Juillet 2023) renseignent que le déficit budgétaire moyen au niveau de la CEDEAO est évalué à 5,1 % du PIB, ce qui suggère une réduction considérable de la marge de manœuvre budgétaire de la région pour faire face aux investissements socio-économiques dans un contexte de crises multiples et d’exigences sociales croissantes.

Le ratio moyen dette publique/PIB est estimé à 67,2%, inférieur au critère de convergence communautaire de 70 %. Toutefois, il a augmenté de 23,2 points de pourcentage entre 2020 et 2023. Cette situation met en évidence les problèmes de viabilité de la dette dans la région de l’Afrique de l’Ouest. Il n’existe cependant pas de réponse cohérente à l’échelle mondiale au problème croissant de la dette, frappant en particulier les pays en développement.

Au-delà des effets négatifs des crises récentes, la recrudescence des menaces d’insécurité et des crises politiques demeure un défi majeur pour les pays d’Afrique de l’Ouest. Selon le Centre d’Études Stratégiques de l’Afrique[[12]](#footnote-12), la sous-région a connu une série de coups d’État et de changements anticonstitutionnels de gouvernement entre 2020 et 2023, souvent menant à diverses sanctions qui ont affecté les populations ainsi que les économies des pays de la sous-région, notamment avec des pertes en termes de part de marché des différents investisseurs de ces pays. Par ailleurs, la situation sécuritaire est également restée précaire, en particulier au Burkina Faso, au Niger et au Mali, en raison d’attaques persistantes contre des cibles militaires et civiles ainsi que les changements de pouvoir par la force. Avec la décision, pour la première fois de mettre en place de forces conjointes pour défendre les frontières de ces trois pays, il pourrait être envisagé une amélioration dans ce sens. Toutefois, le défi reste sur les capacités de ces pays à prendre en charge le coût énorme de cette croisade contre le terrorisme.

1. **Les potentiels impacts de la crise politique sur les ODD et le mode opératoire du Système des Nations au Niger (Développement, humanitaire, paix et sécurité)**

**V.1 Développement:**

Au **niveau de l’éducation**, plus de la moitié des enfants âgés de 7 à 12 ans sont hors de l’école au Niger ; pour les jeunes de 13 et 16 ans ce pourcentage s’élève à 60 %. Ce sont majoritairement des ruraux des régions de Maradi, Tahoua et Zinder (PTSEF 2020-2022, 2019)[[13]](#footnote-13). Le système éducatif nigérien a toujours été confronté à des défis d’ordre infrastructurel et sécuritaire. À titre d’exemple, en 2022, plus de 36000 écoles en paillote ont été dénombrées à travers le pays ; ce qui les exposent aux aléas climatiques mais également aux incendies[[14]](#footnote-14). Par ailleurs, la dégradation de la situation sécuritaire dans certaines zones du pays, notamment Tillabéry, a occasionné la fermeture de plusieurs écoles. En Mai 2023, le Ministère de l’Éducation Nationale du Niger avait relevé que 921 écoles, dont 891 établissements primaires et 30 du secondaire, étaient fermées dans la région de Tillabéry, soit 79.829 élèves privés de leur droit à l’éducation.

Malgré l’engagement politique affiché et les lois éducatives mises en place, les résultats en matière de l’éducation sont restés alarmants et ne laissent aucun doute sur l'ampleur des inégalités de genre dans le pays. Ainsi, beaucoup de femmes et filles sont laissées hors du système parce qu’elles sont, soit dans la déperdition scolaire (par manque de niveau), soit déscolarisées à cause des déplacements forcés ou encore non scolarisées pour cause d’extrême pauvreté et/ou des contraintes sociales (Mariages précoces, culture et tradition).

En outre, en vertu de l'article 10 de la loi sur les réfugiés, les enfants réfugiés continuent d'avoir accès au système éducatif national sur un pied d'égalité avec les enfants et les jeunes des communautés d'accueil. Pour 2022-2023, le taux brut de scolarisation (TBS) des enfants réfugiés est de 39 % à l'école primaire et de 9 % à l'école secondaire. En revanche, le TBS des enfants nigériens est de 68 % à l'école primaire et de 20 % au secondaire (en 2022-2023).

Le taux d'abandon scolaire des réfugiés et des communautés d'accueil du primaire au secondaire continue d'être dû à des facteurs tels que les déplacements de population, la priorité limitée accordée à l'accès à l'éducation par le chef de famille, l'absence de programme d'alimentation scolaire, les mariages précoces chez les filles, la dépendance des familles à l'égard du travail manuel effectué par les enfants et le manque d'écoles secondaires à proximité. Cette situation risque d’être aggravée du fait non seulement de l’absence de ressources découlant de la suspension des appuis au Gouvernement pour ce secteur social mais également une dégradation du revenu des parents devant prioriser les dépenses de nourriture à la place des dépenses sociales.

**Dans le domaine de la santé,** le Niger a enregistré des progrès notables ces dix dernières années dans le domaine de la santé[[15]](#footnote-15). Selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH) de 2020, le nombre moyen d’années vécues par les Nigériens (ou espérance de vie à la naissance) est passé de moins de 40 ans dans les années 1960 et 1970, à 44 ans en 1990, puis à 62,4 ans en 2019. Toutefois, le pays reste confronté à une multitude de défis sanitaires dont, un accès limité de la population aux services essentiels de santé avec près de la moitié (46%) vivant à plus de 5 km d’une formation sanitaire publique, la persistance des taux élevés de mortalité maternelle et infanto juvénile, la persistance des maladies transmissibles, non transmissibles, et celle des maladies à potentiel épidémique, un indice synthétique de fécondité très élevé (6,2 enfants par femme en 2021) dans un contexte de pauvreté estimée à environ 41,23%[[16]](#footnote-16) de la population, particulièrement rurale, et des paiements directs élevés (42,5%)[[17]](#footnote-17) pour la quasi-majorité des ménages qui ne bénéficient pas de couverture en assurance maladie. Ces défis continuent de persister, voire de s’accentuer par la série de sanctions imposées au pays par la CEDEAO à la suite du coup d’État militaire du 26 juillet 2023. Ils peuvent être résumés comme suit :

* Faible accès de la population aux soins essentiels de santé (54,42% ont accès à une formation sanitaire dans un rayon de 5 km)[[18]](#footnote-18) , ce qui prive près de la moitié de la population aux services de santé de proximité visant à atteindre les communautés les plus reculées par une offre de soins de qualité ;
* Forte dépendance du financement des services de santé de la contribution des ménages ayant un faible revenu et des apports extérieurs, souvent aléatoires et tributaires de conditionnalités institutionnelles ;
* Taux élevé de mortalité maternelle et infanto-juvénile qui influencent considérablement sur les efforts de développement du pays ;
* Insuffisance dans la prise en charge et la prévention des maladies infectieuses et parasitaires qui constituent les principales causes de morbidité et de mortalité au sein des communautés ;
* Insuffisance des plateaux techniques des structures sanitaires à tous les niveaux, particulièrement en ce qui concerne certains équipements et matériels techniques dans les hôpitaux ;
* Insuffisance de ressources humaines en quantité et en qualité, très mal réparties entre les régions et les districts sanitaires ; la majorité du personnel de santé est en situation de bénévolat et de contractualisation, peu motivante ;
* Ruptures fréquentes en médicaments, intrants thérapeutiques et en consommables médicaux au niveau des structures de santé du fait d’un système d’approvisionnement rendu plus difficile et peu efficace à cause des retards et de l’insuffisance des financements liés aux sanctions de la CEDEAO ;
* Perturbation du fonctionnement des services avec retard/ difficultés dans la prise en charge des cas du fait des coupures fréquentes d’électricité liées aux sanctions de la CEDEAO ;
* Forte réduction du financement des partenaires extérieurs due essentiellement aux suspensions de certaines coopérations multilatérales et bilatérales ;
* Insuffisance de contribution de l’État central et des collectivités territoriales au financement de la santé dans un contexte d’insécurité à laquelle le Gouvernement consacre plus de ressources financières ;
* Persistance au niveau des communautés, de comportements, habitudes et attitudes peu favorables à la santé avec un accès insuffisant à l’eau potable et aux mesures d’hygiène et d’assainissement ;
* Absence de véritables mécanismes d’accès à l’assurance maladie, ce qui constitue un obstacle pour l’évolution vers la couverture sanitaire universelle.

Pour l’année 2023, la situation épidémiologique a été marquée principalement par les épidémies de rougeole et de diphtérie dans toutes les régions du pays. Pour ce qui est de la Diphtérie, à la semaine épidémiologique S45 de 2023, un total de 2 791 cas dont 184 décès (taux de létalité à 6,6%) a été rapporté contre 475 cas dont 46 décès soit un taux de létalité de 9,6%. Pour ce qui est de la Rougeole, à la semaine épidémiologique S 45 de 2023 le pays a rapporté un total de 1820 cas dont 7 décès, soit un taux de létalité de 0,4% contre un total de 13071 cas dont 28 décès soit un taux de létalité de 0.2%.

**Dans le domaine de l’inclusion financière,** malgré les efforts notés au courant des cinq dernières années, l’accès aux services financiers demeure faible et peu décentralisé. Selon la BCEAO en 2021, 14% des nigériens âgés de plus de 15 ans détenaient un compte auprès d’une institution financière ou d’un Mobile Money, loin de la moyenne régionale (UEMOA) à la même période (63,8%).

Depuis le coup de force du 26 juillet 2023, un nouveau chapitre s’ouvre pour le Niger, empreint de nombreuses incertitudes, poussant les opérateurs privés, les marchés et les bailleurs à un certain attentisme. Cet environnement politique instable accentué par les sanctions économiques et financière de la CEDEAO est de nature à retarder les investissements nécessaires au développement des infrastructures et des services financiers numériques (SFN) au Niger.

La situation politique actuelle et ses conséquences ont considérablement affecté les perspectives visant à améliorer l’accès aux services financiers. Ainsi, les efforts déjà en cours à travers les programmes de développement pour améliorer l’accès aux services financiers des populations nigériennes sont en train d’être compromis. De même que les travaux entrepris par les acteurs publics, privés, ainsi que les partenaires au développement pour une inclusion financière aboutie, sont mis en berne et risquent d’aller au grand ralenti.

**Le secteur de la microfinance au Niger :** Au Niger, comme dans la plupart des pays de l’Afrique de l’Ouest, la microfinance est la principale forme d’accès au financement des populations rurales. Depuis la mise en place de la Système National de la Finance Inclusive (SNFI), des évolutions ont pu structurer un peu plus cette volonté de développer le secteur de la microfinance. En collaboration avec, l’Autorité de Régulation du Secteur de la Microfinance (ARSM), la branche de la BCEAO au Niger a procédé à des fermetures massives d'Institutions de Microfinances (IMF) à l’issue d’une opération d’assainissement du secteur et estimé qu'il n'en reste que 10 qui sont encore viables.

Avec la fermeture des frontières, les petites et moyennes entreprises (PME), principales clientes des institutions de la microfinance, qui s’approvisionnent auprès des pays frontaliers du Niger comme le Bénin et le Nigéria font face à des situations de rupture de stock de marchandises et de commercialisation de leur production, surtout agricole. Cette situation érode leur incapacité à rembourser leurs crédits auprès des institutions financières. Cette mesure expose fortement le portefeuille crédit du secteur de la microfinance et anéantit les efforts des autorités publiques et l’appui des partenaires au développement, dont bénéficie le secteur sur les cinq dernières années. À la traine, le secteur financier devrait encore se contracter, faisant face à une réduction des liquidités disponibles en raison de ces dites sanctions. Tout de même, les services financiers numériques et les Sociétés de transfert d’argent (STA) semblent tirer profit de cette situation en se positionnant comme alternatives aux banques et aux institutions de Microfinance.

**Le marché des services financiers numériques :** Le Niger est connecté au commutateur régional nommé GIM (Groupement interbancaire monétique de l’UEMOA), qui relie environ 124 institutions et traite 7,2 millions de transactions pour un montant de 598 milliards de francs CFA. La BCEAO s’emploie actuellement à rendre la région totalement interopérable en interconnectant tous les types de joueurs, y compris les banques, les Émetteurs de Monnaie électronique (EME), les services financiers décentralisés (SFD). Toutefois, la situation actuelle risque de compromettre cette dynamique régionale, qui devrait renforcer davantage l’écosystème financier numérique nigérien et favoriser dans une certaine mesure l’utilisation du mobile money pour une majorité de la population.

## **V.2 Gouvernance, Paix et Sécurité :**

Le Niger a connu une détérioration de sa **situation sécuritaire** ces dernières années, notamment dans les zones frontalières avec le Nigeria (région du bassin du lac Tchad), le Burkina Faso et le Mali (triangle du Liptako Gourma), où des groupes armés non-étatiques (GANE) ont établi des bases et mènent des attaques répétées contre les forces de sécurité et les civils. En 2023, sur la période de Janvier au 10 Novembre, le Niger a enregistré 381 attaques terroristes qui ont occasionné la mort de 850 personnes (ACLED, 2023). Dans la sous-région de l’Afrique de l’Ouest, le Nigéria, le Burkina-Faso et le Mali, sont les pays qui ont enregistré les plus grands nombres d’attaques et qui ont occasionné 7299, 7174 et 3517 morts, respectivement en 2023. Avec une allocation de 17,48% du budget national allouée aux dépenses militaires, des progrès notables ont été observés avec la baisse de la fréquence et de l’intensité des attaques contre les populations civiles et militaires.

Pour ce qui des **conflits intercommunautaires** opposant la plupart les éleveurs et les agriculteurs, les gouvernements qui se sont succédés à la tête du pays, avec l’appui des Organisations non-gouvernementales (ONGs) et des partenaires au développement, ont réussi à circonscrire le phénomène avant qu’il ne réapparaisse avec l’apparition de la crise sécuritaire au Sahel et au Niger en particulier. Ces conflits sont souvent dus à la compétition pour l'accès aux ressources naturelles, principalement la terre et l'eau.

Le coup d'État a renforcé ce climat d'incertitude et de méfiance entre certains groupes ethniques, affectant la gouvernance locale et la sécurité. À titre illustratif, le 15 aout 2023 dans le département de Téra, commune de Gorouol, villages de Bangourou et Tondi-Tcham, un conflit entre éleveurs peulh et sédentaires Sonrhaï a occasionné 59 morts dont 39 Sonrhaïs et 20 peulhs. Cette situation pourrait fragiliser les efforts de recherche de cohésion sociale nécessaire pour un développement harmonieux du pays.

## **V.3 Humanitaire**

**De la situation humanitaire :** Le Niger est confronté à plusieurs urgences humanitaires qui défient les capacités de réponse de l’État. La crise humanitaire est persistante et s’aggrave en raison notamment de la crise sécuritaire. Cette dernière est exacerbée par les vulnérabilités socio-économiques préexistantes et l’instabilité croissante dans les pays voisins, ce qui entraîne un afflux de milliers de réfugiés et de déplacés internes ainsi qu’une détérioration de l’accès déjà limité aux services sociaux de base. La population – principalement les enfants et les femmes – est confrontée à la malnutrition, à l’insécurité alimentaire, aux épidémies récurrentes, aux inondations cycliques, à la sécheresse, aux déplacements forcés. Selon les estimations des partenaires humanitaires, le nombre de personnes vulnérables qui auront besoin d'assistance en 2024 s'articulera autour de 4,5 millions de personnes, soit une augmentation de 5% par rapport aux personnes dans le besoin recensé en 2023[[19]](#footnote-19).

Les sanctions économiques et commerciales infligées par la CEDEAO et l’UEMOA ont et continuent d’avoir des conséquences énormes sur l’accès humanitaire et l’approvisionnement du pays. Les impacts de ces sanctions sont différents selon les périodes et selon les différentes régions du pays. Les fermetures des frontières, surtout celle du Benin, ont occasionné des difficultés d’approvisionnement en intrants humanitaires et ont aussi impacté le mouvement des acteurs humanitaires à l’entrée du pays. La suspension des vols UNHAS liée au manque de carburant, a affecté la mobilité des agents humanitaires. Au même moment, il y a eu une intensification des attaques des Groupes Armés Non-Étatiques (GANE) contre les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et la population civile dans les zones des trois frontières et celle du bassin du lac Tchad : des affrontements entre les GANE et les FDS, pose d’engins explosifs, attaques des infrastructures sociales de base, incursions des GANE à partir des pays voisins.

Les restrictions bureaucratiques des mouvements des acteurs humanitaires ou des biens à l’intérieur du pays, ont réduit les mouvements des acteurs humanitaires dans les zones d’opérations militaires et les chefs-lieux des communes. L’imposition d’escortes militaires pour tous les expatriés sur tout le territoire national a fortement impacté les activités humanitaires. L’application de ces mesures a été différente d’une région à une autre et ont, de ce fait, eu des impacts différents selon les régions.

**Les personnes déplacées de force au Niger** : Le Gouvernement nigérien continue d'admettre sur son territoire des personnes ayant besoin d'une protection internationale[[20]](#footnote-20). La plupart des réfugiés vivent actuellement en dehors des camps, en milieu rural ou périurbain, et sont intégrés localement dans les communautés d'accueil depuis la fermeture des camps maliens. Le seul camp de réfugiés qui subsiste et accueille des ménages vulnérables se trouve à Sayaam Forage, région de Diffa. Au 31 octobre 2023, il y avait 707 133 personnes déplacées de force enregistrées au Niger, dont 290 969 réfugiés, 35 477 demandeurs d'asile, 335 277 déplacés internes et 45 410 autres personnes relevant de la compétence du HCR. Parmi les réfugiés, on compte 82% de femmes et enfants, dont un nombre important à besoins spécifiques (voir tableau ci-dessous).

|  |  |
| --- | --- |
| Catégories de personnes à besoins spécifiques | Nombre |
| Enfant à risqué | 38,612 |
| Besoins en matière de protection juridique  | 32,101 |
| Femme à risqué | 24,571 |
| Parent seul | 13,297 |
| Besoin médical élevé | 6,296 |
| Personnes avec handicap | 6,264 |
| Personnes âgées à risque  | 5,517 |
| Violences sexuelles et basées sur le genre | 3,449 |
| Torture | 2,353 |
| Besoin de réunification familiale | 1,523 |
| Enfant non-accompagné | 1,343 |

Les réfugiés au Niger viennent principalement du Nigeria (68%), du Mali (21 %) et du Burkina Faso (9%). Le reste de la population déplacée est constituée de déplacés internes et de rapatriés nigériens. Les mouvements réguliers de population, y compris les réfugiés et les personnes déplacées, continuent d'être suivis dans la plupart des régions frontalières touchées par les conflits.

Depuis l’évènement du 26 juillet 2023, la situation sécuritaire se détériore en raison de la recrudescence des attaques des groupes armés non-étatiques, en particulier dans les zones frontalières. A la date du 20 novembre 2023, aucun mouvement majeur lié à la crise politique actuelle au Niger de populations des zones transfrontalières n’a été observé. Cependant, la recrudescence des activités des groupes armés et une contre-offensive gouvernementale dans des régions comme Tillabéri, Maradi et Diffa ont conduit les autorités à restreindre les activités humanitaires et les missions de terrain dans les localités de Banibangou, Sanam, Anzourou et Bankilaré dans la région de Tillabéri. Cette zone accueille environ 170 000 déplacés internes (PDI), près de 42 000 réfugiés maliens et plus de 29 000 demandeurs d'asile burkinabè.

La **sécurité alimentaire et la nutrition** : Au Niger, la situation de l’insécurité alimentaire et **nutritionnelle** demeure préoccupante. Elle est exacerbée par des facteurs tels que l'insécurité grandissante, les aléas climatiques, les déplacements de population dus aux conflits, les épidémies, l'accès limité aux services de santé et les impacts socio-économiques de la crise politique récente en juillet 2023. Cette situation d’instabilité intensifie les besoins humanitaires, avec des groupes vulnérables, tels que les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et allaitantes, et les personnes déplacées, confrontés à des défis accrus. Les données de la dernière analyse du Cadre Harmonise (CH) réalisée en novembre 2023 (résultats préliminaires), sur la période actuelle (octobre - décembre 2023), ont montré que 2,4 millions de personnes, soit 8,9% de la population totale du pays, sont en insécurité alimentaire grave (phases 3 et 4, crise et urgence), parmi lesquels 0,1% de la population nigérienne est en phase 4 (urgence). Le pourcentage de la population en phases 3 et 4 a augmenté de 15% par rapport à la même période en 2022 (octobre - décembre 2022).

La crise politique a déjà réduit les perspectives de croissance économique au Niger, tandis que les sanctions, l'inflation, les retards ou les réductions de l'aide et les performances agricoles inférieures à la moyenne ont un impact sur les moyens de subsistance et l'insécurité alimentaire des populations[[21]](#footnote-21). La suspension des échanges et la fermeture des frontières avec le Nigeria et le Bénin engendrent une réduction de l'offre et une augmentation des prix des céréales importées et d'autres produits alimentaires (en particulier le riz, le maïs et l'huile végétale). Il est à craindre un effet d'entraînement sur les prix des céréales produites localement, telles que le millet et le sorgho, car la demande se déplacera certainement des céréales importées vers ces céréales locales.

Avec des taux de malnutrition aiguë globale (MAG) de 12,2% (supérieur au seuil d’alerte de 10% fixé par l’OMS) et de malnutrition aiguë sévère (MAS) de 2,4% selon la dernière enquête SMART (novembre 2022), le Niger est également confronté à la crise nutritionnelle. La fermeture de la frontière avec le Bénin entraine un blocage d’entrée au Niger des intrants nutritionnels pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée et sévère et constitue un goulot d’étranglement majeur pour le secteur nutrition. On estime à 225 000 le nombre d’enfants malnutris (185 000 MAM et 40 000 MAS) qui ne bénéficieront pas d’intrants nutritionnels d’ici la fin décembre 2023 si le blocage sur l’importation des intrants persiste.

Les risques accrus d’insécurité alimentaire et les difficultés d’accès aux aliments variés, engendrés par la hausse des prix, augmentent le risque de réduction de la diversité alimentaire des ménages et des individus, notamment des enfants de 6 à 23 mois pour lesquels le taux d’enfants atteignant la diversité alimentaire minimale était déjà très bas avant la crise (8,7% en 2022 contre 23,1% en 2021 selon l’enquête SMART 2022). Cela augmente également les risques de malnutrition sous ses diverses formes.

Dans le contexte actuel de raréfaction des ressources exacerbée par la réduction ou l’arrêt des financements de nombreux bailleurs, des efforts importants sont à déployer pour mobiliser les financements pour la fin 2023 et l’année 2024, sachant que le gap financier d’ici décembre 2023 est de $US 10,5 millions dont $US 4,7 millions pour les intrants de MAM et $US 5,8 millions pour les intrants de MAS. Les défis financiers auront aussi un impact sur l’appui aux cantines scolaires qui en plus de contribuer à améliorer la diversité alimentaire des enfants, augmentent leur chance de réussite scolaire.

# I**mpact sur les droits de l’homme et le genre**

La crise politique et sécuritaire actuelle au Niger a un impact significatif sur plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier ceux liés aux droits de l'homme et au genre.

**VI.1 Impact sur les Droits de l'Homme (ODD 16 : Paix, Justice et Institutions Efficaces) :**

En matière des droits humains, le pays a réalisé ces dernières années d’importants efforts. Le taux de couverture des antennes régionales de la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) est passé de 42,9% en 2018 à 71,4% en 2020. Le taux de traitement des plaintes a également connu une hausse, passant de 42,3% en 2019 à 51,56% en 2020. À l'issue du troisième cycle de l’Examen Périodique Universelle (EPU), le pays a souverainement accepté 248 recommandations sur 254 formulées dont la plupart portent sur les droits civils et politiques, droits économiques, sociaux et culturels, la ratification de certains instruments juridiques internationaux, les droits spécifiques des femmes, des enfants et des autres personnes vulnérables, le respect des droits de l’homme et du droit international humanitaire dans la lutte contre le terrorisme, le changement climatique et autres questions environnementales.

Depuis l’évènement du 26 Juillet, il faut signaler la pratique des arrestations et détentions arbitraires qui ne sont pas en faveur de la promotion de l'accès à la justice et au respect de l'État de droit. Aussi, les inférences du pouvoir politique sur le système judiciaire minent l'indépendance judiciaire et la séparation des pouvoirs, qui devront pourtant être les piliers essentiels d’un système démocratique favorable à l'espace civique. Les restrictions imposées à la liberté d'opinion, d'expression et de rassemblement pacifique portent atteinte aux droits fondamentaux et limitent l'espace civique. Ces pratiques ralentissent l’atteinte de l’ODD 16. Le vide juridictionnel et institutionnel né notamment de la dissolution des hautes juridictions comme la Cour de cassation a rendu impossible le pourvoi en cassation pour plusieurs justiciables qui croupissent en prison ou continuent d’être victimes d’injustice.

### **VI.2 Impact sur le Genre (ODD 5 : Égalité des Sexes) :**

Il est documenté une augmentation des cas de Violences Basées sur le Genre (VBG), y compris le harcèlement sexuel, les agressions et les violences domestiques. En outre, les sanctions économiques découlant de la crise du 26 juillet 2023 ont limité l'accès des femmes et des filles aux services de base. En effet, l’enquête de perception menée par ONU Femmes, entre le 23 août et le 19 septembre 2023, a montré que 2/5 des femmes et 1/3 des hommes craignent la remise en cause de certains droits acquis par les femmes au Niger, tels que les quotas aux postes électifs et nominatifs comme le laisse paraître les nominations gouvernementales et provinciales par les autorités de facto. Selon la même enquête, 1/3 des personnes interrogées ont confirmé que la crise avait augmenté le niveau de violence à l’égard des femmes et des filles, beaucoup plus dans les zones rurales, augmentant ainsi le niveau de leur stress. Les conclusions issues des données quantitatives et qualitatives et l’évolution des enjeux en lien avec l’égalité de genre et l’autonomisation des femmes au Niger interpellent et obligent à tirer une sonnette d’alarme sur la nécessité de placer les priorités de genre, des femmes et des filles au cœur des réponses à la présente crise.

# **VII. Analyse des scénarii de sortie de crise et les recommandations pour l’équipe pays du Niger**

En dépit des sanctions économiques et commerciales infligées au Niger par la CEDEAO, de la suspension des financements au pays et des contraintes imposées par plusieurs bailleurs de fonds, les agences du Système des Nations Unies au Niger continue de faire leur travail et d’apporter leur soutien indéfectible aux populations nigériennes, surtout les plus vulnérables. Au vu du contexte actuel fluctuant, trois scénarii sont à envisager et chacun avec des impacts différents sur les opérations du système des Nations Unies au Niger. Le tableau suivant présente ces scénarii ainsi que les recommandations quant à la position de l’équipe pays.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Scénario | Description | Recommandations pour les Nations unies |
| Le Statu quo  | Dans ce scénario, les sanctions économiques et commerciales infligées par la CEDEAO et la suspension des aides au développement demeureront. Nous nous retrouverons dans une impasse politique totale avec le durcissement des positions dans les deux camps, notamment du côté de la CEDEAO et aussi des militaires du CNSP au pouvoir et le maintien en séquestration du Président Bazoum et sa famille. En outre, ce scénario continuera d’entraver la fluidité des opérations des agences du Système des Nations et aussi imposer des coûts additionnels avec la persistance de la crise de liquidité. | L'isolement n'est pas une option. Le maintien d'une politique de la porte ouverte aux niveaux national, régional et mondial peut offrir aux Nations Unies la possibilité de s'engager et d'accompagner les efforts en vue d'une solution pacifique. La capacité de surveillance permettrait d'informer les bons offices et d'identifier des niches thématiques et territoriales pour poursuivre leçons.  |
| La transition  | Dans ce scénario, la CEDEAO et les autorités nigériennes renouent le dialogue en vue d’une levée totale ou partielle des sanctions économiques et commerciales. En plus du soutien au dialogue politique national, les agences des Nations Unies et les autres partenaires au développement pourront graduellement normaliser les restrictions imposées dues au changement anticonstitutionnel du 26 juillet. Dans ce cas de figure, le système des Nations Unies ira au-delà de l’appui humanitaire pour la réussite totale de la transition.  | Le Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP) annoncé constituerait le nouvel agenda national et remplacerait le PDES 2022-2026, offrant des options pour la reprise de la plupart des activités de l'ONU à articuler dans un cadre de coopération révisé. Les orientations relatives à la planification stratégique des Nations unies pour le développement au niveau des pays dans des circonstances exceptionnelles s'appliquent. Les donateurs se réengageront probablement et les entités des Nations unies se positionneront comme des partenaires de mise en œuvre de confiance avec une présence continue sur le terrain. |
| Le scénario Catastrophique | Un effondrement de la gouvernance avec comme potentielle conséquence, une confrontation armée avec une détérioration généralisée et la perte du contrôle de la situation par les autorités locales. Les opérations des Nations Unies risqueraient d’être mises à l’arrêt et le Programme Criticaly serait mis en branle avec un focus sur les actions de niveau de criticité 1. | Compte tenu du niveau de risque très élevé, l'évacuation du personnel pourrait être décidée. La situation serait portée au niveau du Conseil de sécurité. |

Au regard des derniers développements après la réunion de la CEDEAO du 10 décembre 2023 à Abuja, Nigeria, et la mise en place du comité de médiation, le scénario le plus probable est celui d’une transition. Toutefois, sa mise en place va certainement connaitre des évolutions en dents de scie et amener les Nations Unies à s’adapter en privilégiant des programmes agiles à court et moyen termes en attendant plus de visibilité sur le processus de retour à l’ordre constitutionnel.

Le système devra également devenir l’un des partenaires du CNSP dans cette phase, cela pour renforcer sa position et aiguiller les nouveaux partenaires qui vont rejoindre sur le chemin du développement du Niger ; cela en fonction de l’évolution de la situation. Pour cela, il est important d’avoir un cadre d’échange étroit ou un bureau de liaison politique qui servira de pont entre le Gouvernement et les Nations Unies. Son rôle serait entre autres de faciliter les échanges avec celui-ci et démontrer l’engagements du système à poursuivre son offre d’accompagnement en conformité avec les orientations de développement du pays mais également l’agenda 2030.

**VIII. Conclusion et recommandations**

La mise à jour de l’Analyse Commune Pays du Niger a révélé que la prise du pouvoir par le CNSP le 26 Juillet 2023 et les sanctions économiques et commerciales qui en découlent, ont eu et continuent d’avoir des effets sur la situation économique, sociale, humanitaire et environnementale du pays mais également sur les ODD et les opérations du Système des Nations Unies au Niger.

Au-delà du ralentissement de l’activité économique et son impact sur les finances publiques, la crise politique actuelle a un impact énorme sur les groupes les plus vulnérables et risquent de plonger un nombre considérable de personnes dans la précarité et la pauvreté. En outre, la dégradation de la situation sécuritaire dans certaines zones du pays perturbe considérablement l’accès des acteurs humanitaires sur le terrain et par ricochet empêche ces derniers d’atteindre certains groupes vulnérables.

Outre la perturbation causée à la planification initiale des Nations Unies au Niger, déclinée dans le Plan-Cadre de Coopération (PCC) 2023-2027, la crise politique risque d’éloigner le pays des cibles fixées pour beaucoup de ses objectifs de Développement Durable (ODD) à l’horizon 2023 qui avaient été quelque peu ébranlés par les chocs dus à la Covid-19 et dans une certaine mesure la crise Ukrainienne, notamment les ODD 1 (pauvreté), ODD 2 (la faim), ODD 3 (santé), ODD 4 (éducation), ODD 5 (égalité entre les sexes), ODD 8 (emploi décent), ODD 10 (réduction des inégalités) et ODD 16 (paix, justice et institutions efficaces).

Après les coups d’État du Mali, Burkina-Faso et Guinée-Conakry, la crise politico-militaire au Niger met à nu la fragilité des institutions démocratiques en place dans la sous-région de l’Afrique de l’Ouest.

Face à tous ces défis, le Système des Nations doit apporter une réponse limpide et cohérente. Dans le contexte actuel très difficile, les recommandations suivantes sont formulées pour une meilleure efficacité de nos opérations et appuis au pays :

* Élaborer une feuille de route programmatique pour les Nations Unies s’inspirant du Plan-cadre de Coopération (PCC) 2023-2027 et liée aux scénarii ainsi qu’aux priorités nationales actualisées.
* Accompagner sur le plan programmatique le retour à l’ordre constitutionnel au Niger ;
* Renforcer la cohésion sociale entre les différentes communautés à travers nos programmes conjoints PBF ;
* Travailler avec les autorités de facto pour faciliter l’accès des acteurs humanitaires aux populations les plus vulnérables ;
* Continuer le plaidoyer auprès des autorités de facto et des pays limitrophes pour faciliter l’entrée des produits humanitaires importés ;
* Utiliser davantage les volontaires des Nations Unies (UNV) pour leurs expertises et appuis considérables lors de cette crise politique ;
* Mettre en place des programmes de prévention de l'extrémisme, en ciblant en particulier les jeunes et les autres groupes vulnérables.
1. *Avec un territoire d’une superficie de 1 267 000 km² et une densité de 19 habitants au KM2* [↑](#footnote-ref-1)
2. *49,4% de la population nigérienne a moins de 15 ans (Enquête ENAFEME, 2021).* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Enquête ENAFEME, 2021.* [↑](#footnote-ref-3)
4. Environ 70% des jeunes âgés de 15 à 24 ans, qui n’ont ni emploi, ni éducation ou formation (UNFPA) [↑](#footnote-ref-4)
5. *Plus de 20 000 personnes ont quitté ces deux régions vers des localités plus sécurisées* [↑](#footnote-ref-5)
6. Rapport FMI sur les perspectives économiques, Octobre 2023 [↑](#footnote-ref-6)
7. *Source des données : Ministères de Finances et FMI* [↑](#footnote-ref-7)
8. Les titres de dette notés Ba sont jugés comme comportant des caractéristiques propres à la catégorie spéculative et comme étant exposés à un risque de crédit important [↑](#footnote-ref-8)
9. Les titres de dette notés Caa sont considérés comme affichant une mauvaise qualité de crédit et sont exposés à un risque de crédit très élevé [↑](#footnote-ref-9)
10. INS, Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le. Secteur Informel (ERI-ESI), 2017 [↑](#footnote-ref-10)
11. Niger, Diagnostic stratégique PDES 2022-2026 - Revue des Dépenses Publiques en protection sociale, 2019 [↑](#footnote-ref-11)
12. <https://africacenter.org/fr/focus-sur/crise-des-putschs-en-afrique/> [↑](#footnote-ref-12)
13. Plan de Transition du Secteur de l’Éducation et de la Formation (PTSEF, 2020-2022) [↑](#footnote-ref-13)
14. En 2021, 25 salles de classe et une vingtaine d’enfants de moins de 5 ans morts lors de l’incendie de l’école « Pays-Bas » de Niamey [↑](#footnote-ref-14)
15. La mesure de l’état de santé globale de la population est appréciée par l’espérance de vie à la naissance, indicateur fortement dépendant du niveau de mortalité infantile. [↑](#footnote-ref-15)
16. Enquête EHCVM-2022 [↑](#footnote-ref-16)
17. Rapport Comptes de la santé 2021 [↑](#footnote-ref-17)
18. Annuaire statistique 2022 [↑](#footnote-ref-18)
19. HNRP 2024 [↑](#footnote-ref-19)
20. Les personnes fuyant les conflits et la violence dans leur pays [↑](#footnote-ref-20)
21. *Source : Résultats préliminaires de l’analyse conjointe Banque mondiale-PAM, 27 septembre 2023* [↑](#footnote-ref-21)